

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 5 décembre 2016, à 19h30, sont présents :

M. Pierre M. Barre	M. Raymond Lavoie
M. Mario Riou	M. Éric Bérubé
Mme Jacqueline D'Astous	Mme Guylaine Gagnon

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum, M. Wilfrid Lepage, maire et M. Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier sont également présents, ainsi que huit (8) citoyens.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le maire débute la lecture de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-R-214 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

16-R-215 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, en y apportant des correctifs au point 14.1 en ce qui a trait à la date de la présentation de l'auditeur indépendant sur le financement des eaux usées.

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

16-R-216 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois d'octobre 2016 au montant de 52 448,28 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.1 UNITÉ THÉÂTRALE D'INTERVENTIONS LOCALES – Demande de salle

16-R-217 Il est proposé par Mme Jacqueline d'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la demande d'appui concernant la contribution de la Municipalité de St-Simon-de-Rimouski pour l'Unité théâtrale d'interventions locales.

La municipalité confirme le prêt de la salle Ernest-Lepage pour trois (3) demi-journées, ainsi que pour trois (3) autres jours complets destinés à des rencontres créatives et dynamiques dans le cadre planification stratégique, pour un total de 6 journées. Les dates seront choisies selon la disponibilité des lieux.

La valeur du service offert est évaluée à 75 \$ par jour de location, pour un total de 450 \$.

5.2 PANIER DE NOËL – Demande de don

16-R-218 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer au Comité des Paniers de Noël 2016 un don de 100 \$

pour la campagne, en précisant que le don doit être ciblé pour la municipalité.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 ÉCHELLE SALARIALE – Indexation 2017

16-R-219 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'indexation salariale pour 2017 de 0,6% représentant l'IPC Québec en date de septembre 2016.

6.2 SÉANCES DU CONSEIL – Horaire 2017

16-R-220 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017. Ces séances se tiendront le premier lundi de chaque mois, sauf exception, et débuteront à 19h30 :

- 16 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1 mai
- 5 juin
- 3 juillet
- 7 août
- 11 septembre
- 2 octobre
- 13 novembre*
- 4 décembre

* Puisqu'il y aura probablement des élections générales le dimanche 5 novembre 2017 (sauf si l'ensemble du conseil est élu par acclamation) et que le délai de recomptage est de 4 jours, la séance ordinaire de novembre pourrait être fixée au 13 novembre (au lieu du 6 novembre).

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

6.3 COMPTE À PAYER - Autorisation

16-R-221 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes de la municipalité et ce, jusqu'au 31 décembre 2016.

6.4 BUREAU MUNICIPAL – Fermeture pour la période des fêtes

16-R-222 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer le bureau municipal durant la période des fêtes.

La période de fermeture sera donc du vendredi, 23 décembre 2016 au lundi, 9 janvier 2017 inclusivement. Le bureau rouvrira donc ses portes le mardi, 10 janvier 2017 à 8h00.

6.5 RÉSOLUTION 16-R-204 – Certificat d'enregistrement / registre

CONSIDÉRANT QU'une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter était nécessaire afin de faire approuver la résolution 16-R-204 sur le *Projet d'entente intermunicipale concernant la création d'un parc industriel régional de la MRC des Basques* ;

CONSIDÉRANT QUE le 28 novembre, de 9h00 à 19h00, les citoyens étaient invités à venir signer le registre des personnes habiles à voter sur la résolution 16-R-204 ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de personnes habiles à voter établi était de quatre cent soixante (460), que le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de trente-quatre (34) et que le nombre de signature a été de zéro (0) personnes habiles à voter ;

CONSIDÉRANT QUE le certificat des résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter est déposé par le directeur général aux élus municipaux lors de cette séance et ce, en bonne et due forme ;

16-R-223

Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le certificat des résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter déposé par le directeur général, réputant ainsi la résolution 16-R-204 comme étant approuvée par les personnes habiles à voter.

7. PROTECTION INCENDIE

Aucun point à l'ordre du jour.

8. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun point à l'ordre du jour.

9. TRAVAUX PUBLICS

Aucun point à l'ordre du jour.

10. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 MAMOT - Débitmètre

16-R-224

Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de mettre aux normes l'un des deux (2) débitmètres de distribution d'eau potable, selon les recommandations du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et ce, afin d'y faire les test annuels de calibrations requis dans le rapport sur l'eau potable du Ministère. Les travaux seront faits avant le 1^{er} septembre 2017, date de transmission du formulaire de l'usage de l'eau potable 2017.

12. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à l'ordre du jour.

13. DÉVELOPPEMENT

Aucun point à l'ordre du jour.

14. FINANCES

14.1 MALLETTTE – Présentation eaux usées

L'auditeur indépendant de la firme Mallette s.e.n.c.l.r. de Trois-Pistoles fait la présentation de la reddition de compte du « Projet Eaux Usées » aux citoyens et aux conseillers.

14.2 BUDGET 2017 – Avis public

Un avis est donné aux citoyens présents que le *Règlement 2016-07 concernant l'adoption du budget 2017, du programme triennal d'immobilisations, de l'imposition de la taxe foncière et des taxes de services, de même que du taux d'intérêt et du nombre de versements* sera adopté à la séance extraordinaire du 22 décembre 2016 à 19h30, à la salle Ernest-Lepage.

14.3 BUDGET 2017 – Rencontres préparatoires

16-R-225

Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prévoir deux (2) rencontres préparatoires pour l'élaboration du budget 2017, soit le lundi 12 décembre 2016 à 19h30 et le lundi 19 décembre à la même heure et ce, au bureau municipal.

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTION

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

16-R-226

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion.

Wilfrid Lepage, maire

Cédrick Gagnon, directeur général